

II.5

PROCEDE EVALUATION PREALABLE A VOTRE FORMATION A LA CONDUITE ET A LA SECURITE ROUTIERE

INTERET DE L'EVALUATION AVANT SIGNATURE DU CONTRAT

Ce test permet de quantifier le nombre d'heures de formation à la conduite automobile. Il n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel. Il pourra être revu à la baisse, par l'implication de l'élève dans la formation, ainsi que par la fréquence des heures. Cette évaluation permettra, en concertation avec l'école de conduite, d'organiser un calendrier de formation.

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos compétences, d'une durée de 40 minutes environ, va être réalisée.

I-Parcours de formation

Cette évaluation permettra de vous proposer un parcours de formation accompagnée d'une proposition chiffrée.

II-Items évalués

Cette évaluation portera sur :

- Vos prérequis en matière de connaissances des règles du code de la route et en matière de conduite d'un véhicule.
- Vos expériences vécues en tant qu'usager de la route.
- Vos compétences psychomotrices.
- Vos motivations.

III-Le moyens utilisé

Cette évaluation est réalisée au moyen d'un :

- Ordinateur avec logiciel ENPC

IV-Information du public

Le procédé de l'évaluation est porté à la connaissance du public par un affichage dans les locaux de l'école de conduite.

CER
C'EST RÉUSSIR

PERCETTI Jean-Louis

17 faubourg des Cordeliers - 84400 APT

Tél. 04 90 74 43 84 - 06 89 93 38 90

N° IDT : 3808403280